

La président

Paris, le 17 juin 2025

Madame, Monsieur,

Lors de la séance plénière du 7 mai 2025, la Commission nationale du débat public (CNDP) vous a désigné.e.s pour émettre un avis à caractère méthodologique pour le département de la Charente-Maritime relatif à la participation du public à la réflexion sur les travaux de restauration et d'entretien du pont de l'île d'Oléron (17) et les modalités de leur financement, y compris, le cas échéant, l'institution d'un droit départemental de passage et la perception d'une redevance pour services rendus..

Je vous remercie d'avoir accepté cette mission d'intérêt général ayant trait à cette réflexion qui présente des enjeux locaux sociaux-économiques, environnementaux et d'aménagement du territoire et je souhaite vous préciser les attentes de la CNDP à son égard.

L'intervention de la CNDP concernant cette démarche a été décidée **en application de l'article L. 121-1** du code de l'environnement qui précise que la CNDP peut être sollicitée dans le cadre de missions visant à « *émettre tous avis et recommandations à caractère général ou méthodologique de nature à favoriser et développer la participation du public* ». Dans ce cadre et par cette lettre, la CNDP vous mandate et précise le périmètre de votre mission, ses fondements légaux, afin de vous aider dans l'accomplissement de celle-ci.

Rappel du contexte global de la demande du département de la Charente-Maritime

Le département de la Charente-Maritime, maître d'ouvrage (MO), sollicite la CNDP pour que des recommandations soient formulées afin d'intégrer le public dans sa démarche.

Une mission visant la production d'avis à caractère méthodologique

Votre mission portera sur l'émission d'un avis à caractère méthodologique sur le(s) dispositif(s) participatif(s) à mettre en place par le MO. Vous pourrez également formuler des recommandations sur la manière dont le MO devra informer le public des enseignements qu'il tire de la participation de celui-ci.

Je souhaite que vous formuliez des conseils méthodologiques sur les modalités de participation du public à prévoir par le MO afin que les procédures d'information et de participation envisagées apportent toutes les garanties aux publics concernés. Au vu de la réponse du MO, vous pourrez émettre un avis sur sa prise en compte de vos recommandations.

L'élaboration de votre avis méthodologique se fonde sur les valeurs de la CNDP, notamment les principes d'indépendance, de neutralité, de transparence, d'égalité de traitement, d'argumentation et d'inclusion.

Vous prêterez ainsi attention à la qualité de l'information donnée au public et vous veillerez en particulier à ce que tous les publics puissent pleinement émettre leurs observations.

Au regard de la lettre de saisine et de son instruction, votre avis doit permettre de répondre notamment aux questions suivantes :

- Quels pourraient être les périmètres de concertation (lieux de débat et d'information) en fonction de l'objet et de la population concernés ?
- Quels moyens de mobilisation, d'information déployer pour aller vers tout public (jeunes, saisonniers, touristes, population fragile, îliens mais aussi population résidant à l'intérieur des terres...) ?
- Comment déterminer un calendrier optimal ?
- Quels sont les enjeux liés à la restauration du pont de l'Île d'Oléron et qui devraient être soumis à débat ? Enjeux humains, enjeux techniques, enjeux de territoire, enjeux financiers, enjeux aux activités économiques existantes...
- Quel(s) montage(s) financier(s) pourrai(en)t être soumis à l'information et à la participation du public, pour les travaux et pour l'avenir (droit départemental de passage, redevance pour service rendu, notamment) ?
- En ce qui concerne le schéma décisionnel, comment éclairer l'autorité compétente ? Quelles voies pourraient être envisagées pour connaître et prendre en compte les arguments du public ?

Garantir le droit à l'information et à la participation de chaque individu

Pour construire cet avis, il vous faudra, en toute indépendance, analyser le contexte local, les questions qui font débat, les positions des différents acteurs locaux. Il est important que vous puissiez aller à la rencontre des principaux acteurs concernés, afin d'identifier avec précision les sujets qui doivent être soumis au débat.

Vous pouvez demander la production de tout document d'information complémentaire ou la mise à disposition de données, si cela vous semble nécessaire. Dans tous les cas, la production d'un document de base résumant le projet et rendant accessible les modalités de participation serait à produire par le MO et à diffuser de façon adaptée au contexte.

Vous êtes tenu.e.s à une obligation de neutralité et d'impartialité. Vous devez vous rendre visibles et accessibles pour le public et expliciter votre rôle et votre statut indépendant lié à votre désignation par la CNDP. Le public doit pouvoir vous contacter directement.

Je vous invite en outre à prêter attention aux messages qui sont émis publiquement à propos de votre mission particulière : il vous revient de veiller à leur l'honnêteté et leur véracité autant que possible.

Dans l'hypothèse où le MO déciderait, au vu de votre avis, de la mise en œuvre d'un dispositif de participation du public, la CNDP aurait vocation, le cas échéant, à en connaître. Votre contribution peut donner lieu à des productions successives ayant vocation à être rendues publiques.

Vous remerciant pour votre engagement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Marc PAPINUTTI

Madame Sylvie DENIS DINTILHAC
Monsieur Jean-Louis LAURE
Avis à caractère méthodologique
Restauration et entretien du pont de l'île d'Oléron (17)